

prendre le Canada actuel. Il y a dans notre pays, admettons-le et intégrons-les, si je puis m'exprimer ainsi, dans notre existence et dans notre conception du Canada, deux langues et deux cultures ayant la même importance. Au Canada, des dizaines de milliers de gens peuvent à leur aise parler la langue de leur choix, se vouer à la culture ou aux traditions qu'ils affectionnent, parce que nous vivons dans un pays libre et démocratique où l'on apprécie et encourage la multiplicité des races et des cultures, au lieu de l'interdire ou de la limiter.

Les États-Unis sont un pays unilingue, bien qu'il y ait un grand nombre de groupes et d'origines, peut-être plus qu'au Canada. Demandez à un Américain, qu'il soit d'origine hollandaise, irlandaise, française ou autre, quelle est la langue des États-Unis d'Amérique, il vous répondra: l'anglais; exactement comme au royaume-Uni, bien qu'en sillonnant les rues de Londres, vous entendez souvent parler toutes les langues, comme je m'en suis rendu compte. Il en est de même en France où la langue est le français, même si l'on en entend beaucoup d'autres dans les rues de Paris.

J'exhorte tous mes concitoyens canadiens qui ne sont ni d'origine française ni d'origine anglaise à se rendre compte—tout comme les pays unilingues ont une langue, qu'un pays bilingue comme la Belgique a deux langues, qu'un pays trilingue ou polyglotte comme la Suisse a trois ou quatre langues—que le Canada est essentiellement un pays bilingue. Cela ne signifie pas que tous les Canadiens doivent parler anglais ou français ni que deux ou trois familles de langue anglaise, habitant un petit village de la province de Québec où toute la population parle français, ont droit à des écoles de langue anglaise aux frais de l'État; ni que quelques familles de langue française habitant la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba ou l'Ontario dans un milieu de langue anglaise, ont droit à des écoles de langue française aux frais de l'État. Ce n'est pas du tout cela, parce que le bilinguisme deviendrait alors une absurdité ou une quasi-impossibilité.

Cela veut dire, toutefois, que les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, doivent admettre le fait que le Canada est bilingue; que partout où il existe une collectivité francophone

d'importance ou un milieu anglophone appréciable, chacun des deux groupes doit avoir le droit d'élever ses enfants dans sa langue propre et selon sa culture propre. En outre, monsieur le président, il est raisonnable que toutes nos institutions, en particulier les institutions fédérales et, par-dessus tout, la Commission du service civil, admettent l'existence du bilinguisme en ce pays.

Or, à quoi visent l'amendement et le sous-amendement? Je conviens avec le député d'Argenteuil-Deux-Montagnes qu'ils sont de nature restrictive et qu'ils n'apportent aucune extension. A moins que chaque loi ne renferme une disposition de ce genre, j'estime qu'on verra de nombreuses exceptions et le Parlement adopterait ainsi une loi absurde. Nous pourrions donner à entendre que le bilinguisme serait reconnu uniquement dans les cas où la loi en fait mention.

De plus, monsieur le président je m'adresse à la raison de ceux qui appuient cet amendement et ce sous-amendement pour leur dire que le moment est venu au Canada, où tous ont travaillé pendant toute leur vie d'adulte, de reconnaître le fait canadien pour qu'il devienne un fait établi que l'on n'a plus besoin de prouver et qui ne demande plus l'adoption de dispositions négatives dans une mesure législative, parce que si nous en sommes encore au point où l'on ne peut compter sur le gouvernement pour qu'il reconnaisse ce fait et agisse en conséquence sans avoir besoin de disposition de ce genre dans la législation, alors une telle disposition ne servira à rien. Mais si nous en sommes au point, dans ce pays, où comme je le crois, le dialogue se poursuit sur une base intelligente, chacun montrant de la compréhension pour l'autre, je suis sûr que le gouvernement mènera son entreprise à bonne fin. Laissons au gouvernement canadien la responsabilité de faire la chose qui convient. Je ne professe pas les mêmes idées que le gouvernement. Le gouvernement est souvent dans l'erreur, mais il n'est pas souvent stupide. Or, il faudrait qu'il soit non seulement dans l'erreur, mais stupide, pour refuser de reconnaître le fait canadien en ce moment. Laissons-le en prendre la responsabilité. Tout gouvernement canadien qui, dorénavant, ne tiendra pas compte de la réalité canadienne devra en rendre compte non seulement au Parlement mais aux Canadiens de langue anglaise ainsi que de langue française.